

## *REGROUPEMENT SAINT-LAURENT POUR UNE QUALITÉ DE VIE*

Saint-Laurent, le 18 août 2008

### **TRANSMISSION PAR COURRIEL EN PIÈCE JOINTE**

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers  
Arrondissement de Saint-Laurent  
777, boulevard Marcel-Laurin  
Saint-Laurent, QC  
H4M 2M7

Objet : Résolution proposée pour la réunion du 2 septembre 2008

---

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers

De tous les arrondissements et municipalités qui subissent les agressions sonores et la pollution de l'air causées par les activités aéroportuaires autour de l'aéroport Montréal-Trudeau, l'arrondissement de Saint-Laurent est celui dont les citoyens affectés sont en plus grand nombre. Pourtant, on constate que ceux-ci semblent avoir quelque peu tardé à réagir aux nouvelles agressions dont ils sont les victimes depuis plus d'un an et demi, si on les compare à leurs voisins de Saraguay, Cartierville, Laval, Dorval et Lachine. Il ne faudrait pas interpréter ce silence apparent comme une plus grande acceptation de leur part de la situation imposée par ADM; l'explication se trouve ailleurs. On doit en effet diviser l'arrondissement en quatre secteurs distincts en fonction de la nature des dommages qu'ils subissent et de la cohésion sociale qui les distingue, quand on analyse la population qui vit sous l'empreinte sonore.

#### **Quatre secteurs de nuisances sonores à Saint-Laurent**

Vos concitoyens résidant dans le secteur situé au nord du boulevard Henri-Bourassa se sont naturellement associés, il y a 18 mois, au regroupement voisin de Saraguay-Cartierville pour dénoncer la nouvelle trajectoire introduite par ADM à l'automne 2006, laquelle porte sérieusement atteinte à leur qualité de vie. Les caractéristiques de ces résidants sont d'ailleurs très similaires à celles de leurs voisins : les citoyens sont généralement issus de familles vivant dans le quartier depuis plus d'une génération ayant fréquenté les mêmes écoles, les mêmes parcs; ils partagent une histoire et une âme, ce qui favorise une plus grande cohésion sociale.

Ceux situés dans le projet Nouveau Saint-Laurent, subissent également depuis peu les mêmes agressions sonores nocturnes que ceux situés plus au nord, mais comme la plupart ont aménagé

dans leur quartier depuis moins de dix ans, ils ne se connaissaient pas encore suffisamment pour favoriser une mobilisation rapide devant une menace imprévue.

Les citoyens résidant dans le secteur du projet Bois-Franc ont le même profil que ceux du Nouveau Saint-Laurent, sauf que l'engagement du promoteur, Bombardier Immobilier, pour en faire un milieu de vie complet, contribue déjà à une meilleure cohésion sociale. Ce secteur, étant agressé par les mouvements aériens depuis plus longtemps qu'au Nouveau Saint-Laurent, les résidents ont pris davantage conscience de l'augmentation des mouvements aériens, en particulier la nuit. Ils réalisent qu'ADM repousse sans cesse un retour à Mirabel qui devait être imminent lors de l'achat de leur propriété et viole à répétition le couvre-feu qui prévalait au début entre 23h00 et 07h00. La tolérance s'estompe devant un tel abus. Ces constats ont agi comme catalyseur pour favoriser un rapprochement entre ces nouveaux arrivants et les incitent à vouloir unir leur force contre l'agresseur ADM.

Un phénomène semblable de rapprochement se dessine également dans le quatrième secteur, situé au sud et à l'est du projet Bois-Franc. Ce territoire est probablement le plus défavorisé de tous sur le plan de la pollution de l'air et la pollution sonore, parce que ses citoyens subissent depuis des dizaines d'années les agressions des avions qui décollent ou atterrissent sur les pistes 24R et 24L. La perspective d'un transfert prochain des vols de passagers vers Mirabel au début des années 1990 était perçue comme une délivrance, mais les décisions inexplicables et inexplicables d'ADM depuis 1997 sont venues les plonger de nouveau dans un cauchemar incessant.

### **Front commun des quatre secteurs**

Dans l'adversité, plusieurs représentants de ces quatre secteurs ont décidé de faire front commun, sous un même regroupement, le "Regroupement Saint-Laurent pour une Qualité de Vie" (RSLQV), affilié à l'organisme sans but lucratif "Citoyens pour une Qualité de Vie" (CQV), pour faire cesser ce que d'aucuns considèrent comme le plus grand scandale des quarante dernières années. J'ai l'honneur d'avoir été choisi comme coordonnateur du regroupement RSLQV et comme président de CQV.

Les journaux ont amplement fait état, au cours des trois derniers mois, des activités de notre organisme et de ses regroupements affiliés dans son combat contre les décisions unilatérales d'ADM d'introduire, sans consultation aucune, de nouvelles trajectoires aériennes. Vous savez également que, sous la pression des citoyens, ADM a été obligée de reculer provisoirement le 25 juin dernier, dans ses tentatives avortées et a, par la même occasion, démontré clairement l'improvisation inimaginable qui entoure ses activités. Ce qui est encore pire, c'est qu'elle continue à faire la preuve de sa mauvaise foi et persiste à désinformer les médias, le milieu des affaires et la classe politique, pour tenter de justifier ses décisions qu'un nombre grandissant

conteste. Nous sommes en train de construire un nouveau site internet [www.c-q-v.org](http://www.c-q-v.org) dont l'objet principal est de dévoiler la vérité sur le dossier aéroportuaire, afin de contrer la désinformation d'ADM.

### **Assistance des élus municipaux**

Les citoyens se sentent démunis dans un combat aussi inégal, surtout quand on réalise que le gouvernement fédéral a délibérément mis ADM, une soi-disant entreprise privée, à l'abri de toutes contestations judiciaires ou règlementaires. Le gouvernement du Québec se garde bien de se mêler de ce dossier gênant, ne voulant pas s'immiscer dans un domaine de compétence fédérale. Par contre, l'expérience des derniers mois a démontré que le seul palier de gouvernement qui reste pour préserver les intérêts des citoyens, la municipalité, a un pouvoir politique considérable pour faire changer les choses. Jusqu'à ce jour, les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Lachine, de même que les villes de Laval, Ville-Mont-Royal et Dorval, ont donné un appui non équivoque à leurs concitoyens. Le maire de Dorval a même proposé que les municipalités sous l'empreinte sonore s'unissent devant ce problème commun auquel elles font face. Il va sans dire que notre organisation collaborerait pleinement avec une telle coalition, parce qu'il nous apparaît que c'est le dernier recours démocratique mis à la disposition des citoyens.

À Saint-Laurent, nous nous considérons privilégiés d'avoir comme maire de l'arrondissement, un citoyen qui a souvent démontré sa sensibilité et son engagement à l'égard de l'environnement et du développement durable. Il a été parmi les pionniers de la formation de la Coalition Verte au début des années 1980, puis de CQV en 1996. De plus, son rôle au sein du comité exécutif de la ville de Montréal, en tant que responsable du développement durable et du développement économique, le place dans une situation de premier ordre pour mieux comprendre le conflit qui persiste entre les citoyens et ADM. Enfin, le maire DeSousa siège au Comité Consultatif sur le Climat Sonore (CCCS) depuis son élection à la mairie en 2002, ce qui lui procure une bonne connaissance du dossier.

Malheureusement, les quatre élus municipaux qui siègent sur ce comité n'ont manifestement aucun pouvoir, et ne servent que de caution morale à toutes les décisions scandaleuses prises par cette Société, même lorsqu'ils doivent s'absenter des délibérations. Nos collaborateurs de Saraguay-Cartierville ont déjà dénoncé, auprès de leur représentante sur le CCCS, madame Noushig Eloyan, les nombreuses anomalies et l'attitude arrogante et inacceptable d'ADM à l'égard des représentants élus des citoyens sur ce comité. Des faits très accablants sont révélés dans une lettre que lui a adressée le 30 janvier 2008, Jean-François Girard, coordonnateur de ce regroupement, dont nous joignons copie. Devant une telle situation, plutôt que de continuer à être utilisés par ADM comme complices de leurs basses œuvres, nous nous demandons s'il ne

serait pas plus approprié qu'ils démissionnent en bloc, pour protester contre le rôle ingrat qu'ADM leur fait jouer.

### **Véritable étude d'impact requise**

Plutôt que de laisser cette Société irresponsable continuer à détruire impunément l'environnement de tous, notre organisme demande qu'un moratoire soit imposé de toute urgence à ADM par le ministre des Transports sur toutes dépenses ayant comme conséquence de détruire l'aéroport de Mirabel et donner plus d'expansion à Montréal-Trudeau, afin de permettre qu'une véritable étude d'impacts fasse la lumière dans ce dossier. Nous sommes confiants que si toutes les municipalités et arrondissements situés sous l'empreinte sonore se donnent la main pour en faire une demande formelle au ministre Lawrence Cannon, celui-ci n'aura d'autre choix que d'y souscrire.

C'est dans ce contexte que nous avons rédigé un projet de résolution qui pourrait être adopté dans ce sens par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent et dont nous joignons copie. Vous noterez que nous avons soigneusement fait précéder le texte de la résolution d'un très grand nombre de CONSIDÉRANT, parce que nous croyons essentiel de bien exposer le contexte entier pour justifier une résolution aussi importante. Nous espérons vivement que vous accéderez à notre demande.

Veillez être assuré de notre collaboration la plus entière pour la résolution de ce dossier.



Luc Marion

Président de CQV et coordonnateur du RSLQV

Cc : Jean-François Girard, coordonnateur du Regroupement Saraguay-Cartierville  
André Paradis, coordonnateur du Regroupement Laval  
Jean-Marc Héту, coordonnateur du Regroupement Lachine  
Paul Wilkinson, coordonnateur du Regroupement Dorval  
Roger Trottier, conseiller et chercheur, CQV

p.j. Lettre du 30 janvier 2008 à Noushig Eloyan  
Projet de résolution